



Édito

Il faut du temps à un « jeune » administrateur pour s'approprier l'esprit mais aussi la globalité et les variantes du projet de PARENTEL. D'autant que les tâches à réaliser instantanément ne lui laissent guère le temps de tergiverser. Or, en 2010, L'association a connu un renouvellement important de ses administrateurs et le départ des « grands anciens », François (Villard), Christiane (Le Breton)... Qu'ils soient remerciés.

Il faut aussi du temps pour s'accorder, s'entendre sur ce pour quoi nous sommes réunis là, car si les fondateurs s'étaient préalablement mis d'accord sur les buts qu'ils poursuivaient, après quelques années, et quelques changements de bénévoles, « l'activité communicationnelle » du début se perd. Les unes et les autres arrivent dans ce conseil d'administration par amitié, par sympathie pour le projet global. Mais la bonne volonté ne suffit pas. Comme l'écrit Jurgen Habermas : « ils poursuivent leurs objectifs individuels avec la condition qu'ils puissent accorder mutuellement leurs plans d'action sur le fondement de définitions communes des situations. » Or, comme ces définitions ont été posées par d'autres, il faut pouvoir digérer, assumer l'héritage et le faire non pas sien, mais nôtre. L'effort collectif ne va pas de soi.

Après quelques temps, le « jeune » administrateur finit par convenir que, finalement, tout se tient, de l'intuition fondatrice des pionniers de 1989 pour lesquels l'acte d'écouter des parents ne se concevait que réalisé par des psychologues, à la création de PASAJ, de l'unité de recherche et de formation, aux derniers développements de l'association vers Rennes. Une conviction : l'expertise de l'association lui vient de l'activité d'écoute. L'adjonction des TAMARIS semblait aller moins de soi, mais, tout bien réfléchi, n'est-ce pas de l'écoute et de l'animation de liens familiaux par d'autres moyens ?

Parentel continue donc à tenir sa place dans le champ des interventions sociales en faveur des familles. L'association est reconnue. Il lui reste à être encore plus connue, et ce, au-delà du Finistère. En 2010, Les services ont eu une activité soutenue, comme les autres années, de nouvelles problématiques se font jour, des pistes de recherche et de formation sont défrichées. L'effort, la constance, des psychologues doivent être salués. Ils et elles forment un remarquable intellectuel collectif ; leur engagement, leur passion, leurs échanges incessants sont de précieux jalons pour rendre un service renouvelé aux familles. Les bénévoles des TAMARIS ne ménagent pas leur peine dans le cadre d'une organisation impeccable, et l'activité connaît un regain, qu'il faudra confirmer. La résidence a été rénovée et les projets de convention, de collaboration, de contacts ne manquent pas. « Les TAMARIS » n'est pas un hôtel comme les autres, et les usagers apprécient cette qualité d'écoute, ce temps accordé, gratuitement. Le staff technique (directeur, secrétaire, comptable) parvient encore à surmonter le surcroît de travail avec bonne humeur et professionnalisme.

Le CA consacre beaucoup de temps et d'énergie à s'assurer des financements de multiples partenaires, et de leur pérennité. Malgré la crise annoncée, les subventions se maintiennent, certes elles n'atteignent pas un niveau suffisant pour financer les services, mais l'effort ne peut être ignoré, ou minoré. L'association Parentel jouit de la confiance et de la considération de ses partenaires ; son action de prévention, d'animation et de formation est reconnue, et ce n'est que justice. Combien de temps cela durera t'il ? Eh bien, un certain temps ! Souhaitons que l'esprit d'innovation obtienne encore quelques subsides, et continuons à aller de l'avant.

Jean-Yves Kersalé, administrateur

Vie de l'Association

Assemblée générale

La prochaine Assemblée générale de l'Association aura lieu le jeudi 30 juin à Brest. Elle s'adresse à tous les adhérents et les salariés de l'association.

Y sont les bienvenus également les représentants des institutions partenaires et tous les sympathisants de l'association et de ses services.

Ce sera l'occasion de présenter les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'activité des Services en 2010 et des orientations à prendre pour l'année en cours. L'élection des administrateurs fera partie de l'objet crucial de cette nouvelle AG.

Jeudi 30 juin - 18h

A l'auberge de jeunesse à Brest

5 rue Kerbriant - Port de Plaisance du Moulin Blanc



Nouvelle commission en place

Depuis la dernière AG, le Conseil d'Administration, compte tenu de la charge de travail qui lui incombe au vu du développement des actions et de l'évolution du contexte, a mis en œuvre des modalités de travail visant à améliorer son efficacité.

Désormais, le Bureau se réunit une fois par mois avant la réunion du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, une commission « Recherche de financements », au titre explicite, vient doubler le travail de la commission « Les Tamaris ».

Parent'âge lancé

Dédié à la prise en compte des liens familiaux autour du grand-âge, Parent'âge, pensé au sein du Conseil d'Administration et des équipes techniques depuis de nombreuses années, est né officiellement en décembre 2010 à la faveur d'une aide financière octroyée par les villes de Brest et de Quimper. Parent'âge est joignable par téléphone (02 98 43 25 26) et par mail parentage@parentel.org. Les personnes âgées et leur famille peuvent y trouver une aide psychologique.

Bénévolat, dons : des formes de soutien

Soutenir la vie associative de PARENTEL peut se manifester sous la forme d'un investissement bénévole dans certaines activités de l'association (Conseil d'Administration, Commissions, Les Tamaris...). Donner un peu de son temps, de ses compétences et de sa disponibilité aux autres permet de mettre en œuvre une solidarité citoyenne à l'égard de personnes en situation de vulnérabilité familiale.

Soutenir la vie associative de PARENTEL peut se manifester également sous la forme de dons matériels ou pécuniaires dont on sait à quel point ils sont nécessaires pour participer à la réalisation d'actions d'aide à la parentalité et de soutien des liens familiaux - les subventions des institutions publiques ne suffisant pas à les garantir. La loi permet au donateur 66% de déduction fiscale (dans la limite de 20% du revenu imposable) des sommes versées à Parentel, organisme reconnu d'intérêt général.

Adhésion 2011

L'adhésion à l'association Parentel concourt au soutien de la vie associative. Elle permet non seulement de participer activement à ses orientations politiques par les élections lors de l'Assemblée générale, mais également de bénéficier d'avantages sur certaines actions en recevant gratuitement LES CARNETS DE PARENTEL et en profitant de tarifs préférentiels pour les colloques, séminaires et autres congrès.

Tarifs adhésion 2011 : individuel 25 €, institutionnel 65 €

Extension des activités

Le Conseil d'Administration a opté depuis plusieurs années pour le développement des activités de l'association par l'extension des activités de ses services ordinaires soit par la création de nouvelles actions. C'est ainsi que l'association a repris la gestion des Tamaris, a créé Parent'âge et a proposé ses services dans le cadre d'appels à projets (CUCS de Concarneau, PAEJ de Lannion). C'est dans cet esprit que l'association Parentel a décidé également d'implanter ses activités en Ille et Vilaine en se donnant une adresse à Rennes, lieu à partir duquel de nouvelles actions pourront se développer, tout d'abord à partir de l'URFP.

Les Tamaris : fréquentation en hausse

Pour sa deuxième année pleine d'activité réalisée sous l'égide de l'association PARENTEL, la Maison d'Accueil et d'Hébergement des familles de personnes hospitalisées Les Tamaris ont vu leur fréquentation continuer d'augmenter (+ 10 %) à la faveur d'une amélioration générale des conditions d'accueil, d'une part, et du renforcement des liens avec le CHU de Brest. L'équipe des bénévoles, guidée par une commission regroupant quelques-uns d'entre eux, continue de se consolider, de se renouveler et de s'étoffer. Il est possible de proposer ses services pour assurer les permanences aux Tamaris.

Les Tamaris, 14 boulevard Gambetta - Brest 02 98 46 48 95



Les carnets de Parentel

Le 33^e numéro de la revue semestrielle d'échanges pluridisciplinaires sur la parentalité, *LES CARNETS DE PARENTEL*, est sorti fin mai. Il a pour titre « Quand la parentalité est empêchée ».

Coordonné par Gaëlle LEGO, psychologue dans le Morbihan, il s'intéresse, à travers une dizaine d'articles théoriques et cliniques, aux modalités - et leurs aléas - de mise en œuvre de la fonction parentale...

La lettre aux adhérents, numéro 9 - juin 2011

Responsable de la publication : M. Grall, Présidente
Direction des services : D. Coum, psychologue

Association PARENTEL, 4 rue Colonel Fonferrier 29200 BREST
Tél. 02 98 43 62 51 - Fax 02 98 43 63 12
contact@parentel.org - www.parentel.org